

Conférence salariale 2019
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse
salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche de l'USB (Union des
Syndicats de la Branche).

Les salariés des entreprises membres de l'USB, des syndicats de la Branche ont annoncé qu'ils
seront toujours plus sinistrés par la politique salariale du Gouvernement.

Cette nouvelle fois, le taux d'évolution de la masse salariale 2019 annoncé par le Gouvernement
est inférieur à l'augmentation de 1% annoncée par les syndicats de la Branche.

Effectivement, les salariés des entreprises de la Branche de l'USB ont annoncé qu'ils seront
toujours plus sinistrés par la politique salariale du Gouvernement.

[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée

10 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse
salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://a-dom-aide68.fr/actualite-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

Liens

[1] <https://a-dom-aide68.fr/actualite-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>